



Avis d'audience

Le 22 février 2012

Réf. 2012-H-104

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en février pour étudier la demande d'Ontario Power Generation Inc. (OPG) concernant la modification du permis d'exploitation d'un réacteur de puissance pour sa centrale nucléaire Pickering-B. La centrale est située à Pickering (Ontario).

OPG demande à la Commission d'approuver des modifications à son permis en vue de mettre à jour le diagramme complet de l'installation nucléaire, de modifier la date limite de soumission de son diagramme et de supprimer les références au diagramme désuet.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier la demande d'OPG. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et OPG.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et accessible au public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'OPG ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard

Agente de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C. P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca